

Décision

Générale

colonial

Décision n° 12-336-1924 permissions.

n° 12-336-1924

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
12 novembre 1924

Numéro JO
n° 336 du 30/11/1924

Date du numéro
30 novembre 1924

TEXTE INTÉGRAL

le chef de brigade de 3e classe Bouron (Auguste), en service au détachement de gendarmerie de la Côte française des Somalis, est autorisé à s'embarquer à destination de la France en vue de l'obtention d'un congé administratif de six mois.